

Section de Meurthe et Moselle

Le 28 mars 2015

Compte rendu CHSCT du 24 mars 2015

Ont participé en qualité de représentants **FO DGFIP 54** :
Jean-Louis SZATMARI et Arnaud HELSTROFFER.

La séance a débuté par une minute de silence en mémoire de Patrick Finel, élu CGT au CHSCT.
FO DGFIP 54 présente ses plus sincères condoléances aux proches et à la famille de Patrick.

Présentation de la note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail 2015:

Le budget 2015 du CHSCT pour le département de Meurthe et Moselle est identique à l'année dernière soit 147 803 €.

La nature des actions pouvant ouvrir droit à un financement ou à un cofinancement du CHSCT sont :

Les actions exemplaires en matière de santé, de sécurité ou d'amélioration des conditions de travail,
Les actions complémentaires à une Direction,
Les actions urgentes.

Pour information, le nombre moyen de jours d'arrêt pour chutes dans notre administration au niveau national est de 33 jours.

Approbation du règlement intérieur du CHSCT de Meurthe-et-Moselle désignation du secrétaire du CHSCT.

Le règlement intérieur a été approuvé.
La candidature de Muriel GAGNEUR a été retenue pour être secrétaire du CHSCT.

Opérations menées en Meurthe et Moselle.

1 – convention de la DDFIP 54 avec la banque postale pour le transport de fonds :

Dans le cadre d'une réorganisation en 2015 de ses services, la Banque Postale ferme à compter du 1 er mars 2015 certains de ses bureaux au dépôt.

La DDFIP 54 doit donc prévoir un ramassage de fonds par un transporteur pour l'ensemble des sites qui ne disposeront plus de guichet de la Banque Postale à proximité.

La Brinks (Est valeurs) a été retenue pour ce nouveau marché à procédure adaptée (montant de la prestation compris entre 40 000 € et 65 000 €).

Pour les sites non impactés par cette nouvelle convention de collecte de fonds, la DDFIP 54 est en négociation sur les modalités de dégageement auprès des guichets de la Banque Postale.

Vos représentants **FO DGFIP 54** ont interrogé la DDFIP 54 sur la possibilité d'inclure dans cette nouvelle collecte de fonds par transporteur les 7 services restants.

Notre Direction nous informe qu'aucun devis n'a été demandé, mais que s'agissant d'un marché à commande, les 7 sites pourront intégrer par la suite ce nouveau système de collecte, si nécessaire.

Aucun arrangement local avec les forces de l'ordre pour bénéficier d'une escorte, telle que la Police Municipale, n'est envisagé pour les comptables continuant à dégager seul sur les guichets de la Banque Postale.

2 – prise en charge par le PRS des créances de la Dircofi-est :

Cette expérimentation qui débute le 01/09/2015 pour 3 ans, concerne la Direction de contrôle Fiscal Est, à savoir 20 brigades de vérification compétentes sur les 14 départements de l'interrégion Est.

Le Pôle de Recouvrement Spécialisé prendra donc en charge les créances de contrôle fiscal de la Dircofi Est mises en recouvrement par voie d'avis de mise en recouvrement (principalement l'IS et la TVA), hors impôts émis par voie de rôle.

Aucune création d'emploi n'est prévu lors de cette expérimentation.

Notre Direction a toutefois émis le vœux auprès de la Direction Générale de voir affecter un Inspecteur Divisionnaire expert au PRS.

FO DGFIP 54 rappelle que les moyens humains et matériels suffisants devront être mobilisés pour que cette expérimentation ne conduise pas à une dégradation des conditions de travail des agents concernés.

3 – création du Pôle Contrôle Revenus-Patrimoine :

Ces missions recouvrent celles actuellement réalisées par les services de fiscalité immobilière et les services dédiés au contrôle des particuliers à enjeux.

Ce Pôle est notamment en charge du contrôle corrélé revenus/patrimoine des Dossiers à Fort Enjeux et de la strate infra-DFE.

Le PCRFP disposera de 18 emplois au total, toutefois, l'effectif actuel est de 16 agents.

Un cursus de formation spécialisé sera proposé pour cette structure.

La Direction s'engage à garantir la spécificité « métiers » et que la polycompétence soit proposée sur la base du volontariat pour les agents qui suivent la mission.

Le PCRFP reprendra l'installation des agents définie lors de l'expérimentation du Pôle Patrimonial. La création de ce service n'a aucun impact sur l'installation géographique des agents du périmètre.

Une visite du CHSCT sera organisée dans ce nouveau service.

Questions immobilières.

1 – Centre des Finances Publiques de Briey

Une contre expertise sur le flocage recouvrant le plafond du sous-sol de Briey mentionne la non-présence d'amiante dans les matériaux, Il en est de même pour les façades du CFP.

Nous constatons que lors de ces événements, la DDFIP 54 a respecté le principe de précaution, elle a rapidement sécurisé les lieux et demandé des analyses.

Concernant la façade du Centre et les panneaux qui sont tombés suite à des épisodes venteux, un périmètre de sécurité a été mis en place.

Un devis de 330 000 € prend en compte l'enlèvement des plaques vieillissantes et la réfection de l'isolation.

Les crédits ont été demandés à la Préfecture.

2 – Centre des Finances Publiques de Longwy

L'affaissement du parking est dû à un problème de canalisation mettant en cause une fosse septique, Un devis pour la vidange de la fosse septique et un autre pour la réfection ont été réalisés. Une demande de crédit pour environ 2000 € a été faite auprès de la Préfecture.

3 – Parking du bâtiment Chalnot

Les devis sont en cours de réception. Aucune perspective avant la prochaine assemblée générale de copropriété.

4- Centre des Finances Publiques de Lunéville

A la suite du signalement d'odeurs incommodantes en raison d'un déversement de « withe spirit », les services communaux ont été alertés. Un retour à la normale a été constaté.

5 – Bâtiment de l'INSEE à Nancy

Les travaux de désamiantage vont commencer au cours de l'année. La colle amiantée ayant servi pour les linos dans les parties communes fait l'objet des travaux.

Le choix de faire les travaux étage par étage a été retenu par l'Administration. Le cofinancement est pris en compte par la Direction Générale et l'Antenne de Strasbourg.

L'avancement des travaux pourra être suivi sur le site intranet.

Nous apprenons également qu'un ergonome va venir étudier l'optimisation des postes de travail des 95 agents du site.

A la fin des travaux qui est prévue pour juin 2016, le rez-de-chaussée sera laissé libre.

Vos représentants **FO DGFIP 54** ont questionné l'administration sur l'avenir de cet étage libéré. Celle-ci nous répond qu'un service du ministère de la justice est susceptible d'y emménager.

Mise en place de la mission « Conditions de vie au travail ».

Cette mission a pour but de mutualiser les différents outils qui servent à l'heure actuelle à jauger des conditions de vie au travail à certains moments donnés de l'année.

Elle devrait permettre une synergie entre les différents acteurs et outils au lieu de réagir selon des calendriers annuels différents (DUERP, Tableau de Veille Sociale, Baromètre Social...), gagnant ainsi en réactivité.

Son plan d'action pour 2015 :

- Analyse des écrêtements avec les Chefs de service.
- Examen des jours mis sur le compte épargne temps.
- Étude des débits horaires.
- Information des chefs de service sur les braquages.
- Mettre en place des ateliers de travail pour faciliter les échanges entre agents sur des sujets (Ex : la gestion des hébergés ou encore MEDOC dans les SIE).

Nous espérons que la prise de conscience des risques liés aux conditions de travail par notre Direction n'est pas un affichage destiné à la préserver en cas de problème.

Examen des annotations des registres SST (santé et sécurité au travail)

A l'Insee :

Les remarques qui figurent sur le registre mentionnent que le nettoyage des locaux est insuffisant et que les néons et ampoules HS ne sont pas remplacés.

Le directeur Monsieur TOULET, nous annonce que pour faire face à ces problèmes, le recrutement de deux agents techniques est prévu sur le site.

De plus des pénalités sont demandées à la société de nettoyage.

A la DDFIP :

Au CFP de Longwy, le parking verglacé a provoqué deux chutes. Il faut approvisionner à l'avance le centre en sel et s'assurer qu'une entreprise vienne déneiger si nécessaire, ce qui éviterait à la neige de se tasser et de verglacer.

La Direction nous annonce qu'un contrat sera passé avec une entreprise locale.

Notons que le CHSCT prévoit une visite au CFP de Longwy.

Examen des fiches de signalement

Sur certaines fiches, nous constatons que des usagers fautifs ont déjà eu un comportement d'incivilité envers des agents d'accueil.

L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail est favorable à des signalements et, si possible, des plaintes transmises au procureur, afin de prouver les récidives.

Il en ressort que l'agent impliqué doit lui-même porter plainte et qu'il n'est pas toujours disposé à entreprendre une telle démarche.

Examen des projets

Fiche n°7 (lampadaires) : La Direction propose de doter 31 bureaux à la Cité Administrative d'éclairage complémentaire lorsque le DUERP fait mention de besoins. Il est préférable d'utiliser des lampes mobiles que d'envisager des travaux d'éclairage, très coûteux avec le risque de modifications fréquentes dans l'installation des cloisons et des bureaux (9563,75 € TTC).

Fiche n°9 (caméra et bouton d'alarme au CFP de Lunéville) : Les 811,20 € seront financés par le CHSCT.

Fiche n°13 (abri vélos devant le bâtiment Y à la Cité Administrative) : projet refusé car le toit serait peu efficace et les cyclistes disposent d'un garage abrité dans le bâtiment H.

Fiche n°16 (souris sans fil) : La Direction commandera en fonction des souris inutilisées qui peuvent être redéployées. (1007,28 € TTC).

Fiche n°21 (neutralisateurs d'odeurs à l'accueil) : recherche de nouveaux devis.

Fiche n°22 (réfection parking de Longwy) : Le devis de 5502 € TTC est refusé sur le principe, le CHSCT n'ayant pas pour vocation de se substituer à la Direction pour les travaux d'entretien.

Questions diverses

La situation des emplois sur Longwy :

A l'examen des chiffres, Mr SAILLARD ne nie pas le déficit d'agents sur Longwy et estime prendre toutes les mesures possibles :

- L'Équipe Départementale de Renfort est en permanence sur le site.
- Un agent du Pays Haut fait parti du vivier de l'EDR.
- La Direction nous rappelle également, l'embauche d'un travailleur handicapé contractuel demeurant à Longuyon qui arrivera courant juillet au SIPIE après avoir effectué sa scolarité en juin.
- La prise en charge de taxation sera faite depuis la Direction au profit du SIPIE de Longwy.

Information des travaux à la Cité :

Notre Direction a demandé à la Préfecture d'être avisée du planning des travaux engagés.